

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 11 MAI 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
en exercice	présent à la réunion
19	11

L'an deux mille vingt et un, le 11 Mai à 18H00, le Conseil Municipal de la commune de FINHAN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

présidence de FERNANDEZ Jean- François

Etaient présents : Mmes OPERTI Rita, COURRECH Isabelle, PAQUIER Maria, CAMBROUSE Chrystelle, LE THOMAS Christine, DREYFUSS Anne Marie,

Mrs BACQUE Marcel, MAURIN Didier, JUBIN Sébastien, DUBEROS Alain

Absents : Mrs, GOURGUES Jean Louis, FILHES Benjamin, ESCALA Gilles, LEBON Jean François, QUILLET Lionel

Mmes BADUEL Françoise, SEGATO Sandra, REY Christiane

<u>Date de convocation :</u> 06/05/2021
--

Procuration de Monsieur FILHES Benjamin à Monsieur DUBEROS Alain

Mr ESCALA Gilles à Mr BACQUE Marcel

Mme REY Christiane à Mme OPERTI Rita

Mr LEBON Jean François à Mr MAURIN Didier

Délibération N°2021 0511D10

Achat Maison RD 813

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme GRENIER a pris contact avec la commune afin de vendre son bien situé 59 Route national.

La commune souhaite depuis plusieurs années déjà acheter le bien afin de sécuriser le carrefour de la RD 813 et de la route de Montbartier.

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à acquérir l'immeuble sis 59, route de Nationale, Chemin de Montauban, cadastré Section ZC n° 122 pour une contenance de 11a 16ca moyennant le prix de 80.000,00€, appartenant à Madame Muriel GRENIER.

Vote à l'unanimité.

Délibération N°2021 0511D11

PARTICIPATION TRANSPORTS SCOLAIRES 2020 / 2021

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la participation de la commune aux transports scolaires 2020 / 2021.

La carte de transports scolaires est attribuée par les services du Conseil Départemental aux enfants scolarisés dans un établissement secondaire le plus proche à dispenser la section choisie. Le montant à la charge des familles est de 92 € pour les enfants demi-pensionnaires et 46 € pour les pensionnaires. Monsieur le Maire rappelle que pour l'année 2020 cette participation était de 45 €,.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Vote pour 2021 une participation de 47 € pour chaque enfant de FINHAN fréquentant un établissement secondaire et empruntant le réseau de transports scolaires.

Délibération N°2021 0511D12

TIRAGE AU SORT JURES D'ASSISES 2021

La liste préparatoire de la liste annuelle des jurés d'assises 2021 doit être établie par tirage au sort, en public, à partir de la liste électorale de la commune. Monsieur Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'effectuer ce tirage qui donne les résultats suivants :

- N°736 Mme MAZANA Emmanuelle domiciliée 28 rue Michel Bilheran 82700 FINHAN née le 10/09/1992 à Montauban (82)
- N°169 Mr BOUSQUIE Dominique, Claude, Michel domicilié 97 RD 813 82700 FINHAN né le 10/09/1969 à ALBI (81)
- N°1020 Mme SILVEIRA DOS SANTOS Sandrine domiciliée 21 rue des Bleuets 82700 FINHAN née le 22/01/1974 à TOULOUSE (31)

La séance est levée à 19H00

**SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS
SEANCE DU 11 Mai 2021**

FERNANDEZ Jean-François	
OPERTI Rita	
BACQUE Marcel	
CAMBROUSE Christelle	
QUILLET Lionel	
BADUEL Françoise	
GOURGUES Jean Louis	
PAQUIER Maria	
ESCALA Gilles	
SEGATO Sandra	
JUBIN Sébastien	
DREYFUSS Anne Marie	
MAURIN Didier	
MERIC Christiane	
LE BON Jean François	
COURRECH Isabelle	
DUBEROS Alain	
LE THOMAS Christine	
FILHES Benjamin	